L'élève maghrébin à l'école, mieux le connaître pour l'aider à réussir

Conférence donnée à la mairie du XVIIIème arrondissement le 18 mars 1998

Intervenant : **Ahcène Zehraoui**, chercheur en sociologie au C.N.R.S.
avec le soutien du fonds d'action sociale : FAS

Historique des relations franco-maghrébines

Différemment colonisés dans le passé, les trois pays du Maghreb, au lendemain de leurs indépendances, n'entretiennent pas le même type de relations avec la France.

Pour avoir connu la présence française la plus longue et la plus massive (1830-1962), les Algériens ont, de ce fait, des rapports plutôt complexes avec l'Hexagone.
Cela ne va pas sans répercussions sur l'intégration de cette diaspora maghrébine, la plus ancienne en France. Cette dernière s'est développée depuis 1920 en vagues successives, s'accentuant dans l'après-guerre pour atteindre enfin des proportions importantes dans les années 60. Jusque là, l'immigration maghrébine était constituée essentiellement d'hommes seuls, venus travailler en métropole avec l'idée de retour, à plus ou moins longue échéance, dans le pays d'origine.

Débutant en 1974, le regroupement familial, permettant aux épouses et aux enfants de rejoindre les chefs de famille, a marqué un tournant dans l'histoire de cette population immigrée.
Désormais, ce qui prime, c'est l'installation définitive en pays d'accueil, d'où l'importance que revêtent les conditions d'intégration de tous ces immigrés ainsi que de leurs enfants.
Il s'avère que 50 % d'entre eux sont berbérophones. Ceux-ci, bien qu'arabisés et islamisés, ne conçoivent pas leur avenir en France avec la même optique que leurs compatriotes de souche arabe et s'assimilent d'autant mieux en pays d'accueil qu'ils y trouvent un terrain favorable à l'expression de leur identité culturelle.

Unité et diversité des pays maghrébins

Le Maroc, l'Algérie et la Tunisie ont, certes, une langue officielle commune qui n'est autre que l'arabe littéral (ou arabe écrit) et leurs dialectes respectifs appartiennent au groupe dialectal de l'occident arabe (ou Maghreb).
Toutefois, leurs parlers ne sont pas tout à fait identiques. Il convient de préciser, que contrairement à ses deux pays voisins, le Maroc n'a pas connu d'influence turque avant l'arrivée des français.

Sur le plan démographique, l'Algérie est, avec ses 28 millions d'habitants, le pays le plus peuplé de cette région. Elle est suivie par le Maroc dont la population atteint 26 millions d'habitants et par la Tunisie qui ne compte que 9 millions d'habitants.

Par ailleurs, la composante berbérohone, en nombre différent dans les trois pays, est, au point de vue de l'identité culturelle, plus militante en Algérie qu'au Maroc et en Tunisie.
Pourtant, le nombre de berbères marocains représente 50 % de la population globale de ce pays.

D'aucuns émettent l'hypothèse que les berbères sont originaires du Proche-Orient et du monde transalpin. Mais, de nos jours, les parlers berbères se distinguent selon qu'on est d'origine marocaine (chleuhs, riffains), algérienne (des Aurès et du Mzab) ou tunisienne (région de Djerba). Pour ces derniers leur nombre n'est que de 10 % par rapport à l'ensemble de la population.

Trois types de régime politique

Aucun des trois pays maghrébins n'est réellement démocratique au sens occidental du terme :

1. Le Maroc, protectorat français de 1912 à 1956, est une monarchie constitutionnelle .

2. L'état algérien, qui se veut républicain démocratique et populaire, est gouverné par un parti unique dont la légitimité est violemment contestée par des islamistes jusqu'au-boutistes.

3. Enfin, la Tunisie, ayant connu la présence française de 1883 à 1956, est une république beylique. Cette dernière, se voit créditée en Occident de plus de pluralisme politique et d'occidentalisme. Le taux de natalité y est beaucoup moins élevé qu'en Algérie ou au Maroc et le mode de vie de ses habitants est visiblement plus moderne.

Les trois pays du Maghreb font partie à la fois du monde arabo-musulman, du continent africain et du Tiers-Monde.
Au plan économique, l'Algérie dispose de ressources relativement importantes en hydrocarbures. Le Maroc, tout en étant riche en phosphates naturels, s'attache ainsi que la Tunisie à développer le secteur touristique ; tous les deux semblent porter un intérêt particulier à l'aspect relationnel avec les touristes européens.

Les systèmes éducatifs maghrébins

A) Le système algérien

Il existe un enseignement fondamental dans les trois pays du Maghreb, conformément à leur coordination dans le cadre de l'Union du Grand Maghreb Arabe.
L'arabe est la langue nationale et le français se voit conférer le statut de langue seconde.

En Algérie, cet enseignement fondamental comporte :

1. Un cycle de base allant de la première à la troisième année ;
2. Un cycle d'éveil de la quatrième à la sixième année ;
3. Un cycle d'orientation de la septième à la neuvième année.

La fin de la scolarité obligatoire est couronnée par le B.E.F. ou Brevet d'Enseignement Fondamental.
L'enseignement fondamental débouche sur l'enseignement général d'une durée de trois ans ; y sont notamment enseignées : les mathématiques, les sciences, les lettres et les sciences islamiques. A noter que l'enseignement de la pensée islamique est dispensé dans tout le Maghreb. Toutefois, l'arabisation en Algérie, pays le moins arabisé au départ, a connu pendant bon nombre d'années, en ce domaine, une poussée particulièrement forte. En effet, le gouvernement algérien n'a pas hésité à y consacrer le quart de son budget de l'éducation.

L'enseignement technique, ayant pour cadre le Technicum, dure également trois ans, pendant lesquels sont enseignées les disciplines suivantes : les mathématiques, la bio-technique et les techniques économiques, avec, en finale, le baccalauréat de technicien. Ce diplôme, ainsi que celui sanctionnant la fin de l'enseignement général, donnent tous deux accès à l'Université. Une autre filière technique existe, permettant de suivre une formation de technicien supérieur. L'expérience de la mixité scolaire en système éducatif algérien a été de courte durée (de 1980 à 1985) car interrompue sous la forte pression des mouvements fondamentalistes.

Pour ce qui est de l'analphabétisme, le Maroc vient en tête (90 % des femmes et 80 % des hommes âgés de plus de quinze ans), suivi par l'Algérie et la Tunisie.

B) Le système éducatif marocain

Il comprend neuf années d'études en cycle fondamental dont six ans pour le premier cycle et trois ans pour le second. Quant à l'obligation scolaire, plutôt formelle que réelle, surtout en zone rurale, elle va de sept à treize ans. A l'issue du premier cycle, les élèves sont sélectionnés en vue de leur passage en second cycle dans des proportions relativement restreintes, les autres étant orientés vers la formation professionnelle ou abandonnent l'école, malgré la réforme de 1985 se fixant pour objectif d'en limiter la nombre.
Toujours est-il, qu'en fin de neuvième année, un tiers des élèves est orienté vers la section d'enseignement général, un tiers vers la formation professionnelle et un troisième tiers abandonne l'école.

La mixité y est pratiquement inexistante. Il convient de rappeler, par ailleurs, que toutes les disciplines sont enseignées en langue arabe et que le français n'est introduit qu'à partir de la troisième année du cycle fondamental au Maroc et au bout de la quatrième en Algérie. Au Maroc, l'enseignement privé représente 5 % de l'ensemble de la population scolaire.

C – Le système éducatif tunisien

Tout en étant à la fois à mixité plus courante, à tendance universaliste et plus performant, il n'a pu, néanmoins, enrayer l'analphabétisme puisque la Tunisie compte 793 930 personnes de sexe masculin au dessus de quinze ans et 1 202 930 femmes analphabètes.
L'arabe et le français sont en usage à l'école tunisienne.
L'obligation scolaire débute à six ans et prend fin à quinze ans.
Enfin, les enfants peuvent, dès l'âge de trois, entrer en maternelle.
Jusqu'en 1989-90, dans le système éducatif tunisien prévalaient, notamment, des enseignements de premier et de deuxième cycle. Depuis lors, on y a adopté, à l'instar des autres pays voisins, un enseignement fondamental.
En 1985, a été créé le Conseil Supérieur de l'Education, organisme consultatif eu égard à toutes les décisions en matière d'enseignement à tous les niveaux.

La nouvelle réforme consiste en l'instauration d'une école de base de neuf années, en remplacement de l'enseignement primaire et du premier cycle secondaire antérieurement en vigueur.
Selon les instructions officielles, l'école de base vise à doter l'enfant d'instruments de connaissance fondamentale et de mécanismes indispensables en vue de l'apprentissage de la langue écrite et orale et du calcul. Elle permet de développer, outre ses capacités physiques et intellectuelles, son éducation morale et civique afin soit de poursuivre ses études soit de s'insérer dans la vie active.
En pays d'origine, le respect du maître d'école s'impose au même titre que celui du père, du frère aîné ou de la personne âgée. Etant de tradition orale, la Maroc et l'Algérie plus que la Tunisie mettent l'accent tout naturellement sur la mémorisation en tant que moyen d'acquisition des connaissances. Toutefois, ce schéma se trouve être perturbé, dans le contexte migratoire, sous l'effet de l'acculturation.

Structures sociales et statut de la femme

Le modèle familial est de type patriarcal (commandé par l'homme), patrilinéaire (héritage se transmettant par les hommes) et patrilocal (l'épouse vient habiter chez la famille du mari). L'autorité du père en tant qu'unique chef de famille est incontestable et la femme au foyer reste une pratique courante.
Une exception historique mérite d'être soulignée en l'occurrence : c'est le cas de la Kahina, femme berbère, chef de guerre ayant combattu et résisté héroïquement aux invasions arabes en Afrique du Nord.

Afin que l'héritage du patrimoine du clan familial soit conservé en son sein, les mariages se contractent de préférence avec des cousins que ce soit du côté paternel ou maternel.
A cet effet, l'enquête matrimoniale est menée par des femmes laissant la décision aux hommes quant aux modalités du mariage. La mère de famille est d'autant plus respectée qu'elle donne naissance à des garçons. Il existe une très forte sexualisation de l'espace. Les valeurs clés qui structurent les relations hommes/femmes sont d'une part, la virilité pour l'homme et l'intégrité physique ou la virginité pour la femme, d'autre part.
L'honneur de la famille ou du clan en dépend étroitement. Aussi, le père et les autres membres masculins familiaux d'un certain âge s'en portent-ils spontanément garants vis-à-vis de la société environnante. Sitôt pubère, la fille est immédiatement mise sous la surveillance étroite du père ou du frère aîné et sous leur autorité ; une fois mariée, elle passe sous la tutelle de son mari et n'acquiert, désormais de légitimité que si elle est mère de garçons.

L'influence de la tradition coranique dans les pays maghrébins reste déterminante en matière de statut personnel, codifié en 1957/59 pour le Maroc, en 1984 pour l'Algérie et en 1956 pour la Tunisie.
Toutefois, il convient de nuancer sensiblement ce constat par rapport à ce dernier pays, qui, lui s'inspire, en ce domaine, plutôt du modèle occidental. La stricte observance de la Chari'a (loi musulmane) de rite malikite surtout en Algérie et au Maroc, autorise, sous certaines conditions, la polygamie (en pratique peu répandue), ainsi que la répudiation.
En pays d'origine, une femme musulmane ne peut épouser qu'un coreligionnaire alors que le musulman a le droit de se marier, aussi, avec une juive ou une chrétienne. En outre, le Coran légitime pour les femmes le port du voile, censé leur éviter les agressions du harcèlement. Pour les musulmans, le cas le plus illustre de polygamie étant celui du prophète Mohammed lui-même devenu polygame après la mort de sa première épouse Khadidja.

La famille maghrébine en immigration

De transitoire qu'il était dans l'esprit des immigrés maghrébins venus isolément travailler en France avec l'idée de retour, un jour, au pays d'origine, le projet migratoire s'inscrit, désormais, dans la durée du fait du mouvement de regroupement familial.
Il en découle de multiples conséquences quant aux relations entre ces familles, leurs enfants, l'école et la société d'accueil.
Plusieurs cas de figure sont à mentionner selon que les enfants sont socialisés et scolarisés au Maghreb, nés dans le pays d'origine et scolarisés en France, nés en France de parents tous deux maghrébins ou encore issus de mariages mixtes.

Les parents et l'accompagnement scolaire

Il est évident que les relations parents-école sont d'autant plus facilitées que les parents immigrés sont francophones, possédant un certain niveau d'instruction. Ce qui, hélas, en général n'est pas le cas. La situation la plus problématique étant celle où les deux parents ignorent tout de la culture et de la langue françaises et se trouvent confrontés à la scolarisation du premier enfant.
En pareille circonstance, c'est toute la famille, en fait, qui se met en apprentissage avec son entrée en expérience scolaire. L'issue de cette dernière est capitale pour la réussite ou l'échec des autres enfants de la famille scolarisés ultérieurement. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, des parents, même analphabètes, s'y investissent énormément et de manière symbolique. Ils sacralisent cette institution qu'est l'école tout en craignant que leurs valeurs et traditions culturelles n'en soient occultées.
En effet, leurs enfants, au fur et à mesure de leur acculturation , cessent de s'identifier à eux en raison de leur incompétence tant dans la langue du pays d'accueil que dans celle du pays d'origine censée être l'arabe littéral, langue officielle commune à tous les pays arabes.
A tout cela, vient s'ajouter le clivage intergénérationnel suscitant des tensions et des malentendus au sein de la famille. Quand le père n'est pas souvent absent, il se trouve dans l'impossibilité totale d'apporter une aide quelconque aux devoirs de ses enfants si ce n'est par le biais de sanctions/récompenses. Cette incapacité à les accompagner efficacement dans leur scolarité engendrent des silences et des non-dits fort gênants pour les parents et constituent pour eux une épreuve psychologique difficilement supportable, car les infériorisant aux yeux des jeunes.
Dans un tel contexte, l'intérêt porté à la réussite scolaire du premier enfant est primordial. De celle-ci dépend étroitement le succès de tout le reste de la famille ; ainsi tout se joue au sein de la fratrie dont les membres deviennent petit à petit des médiateurs et des soutiens de l'ensemble du groupe familial.
Les parents non francophones redoutent le contact avec l'école française et souvent s'en abstiennent. Pour le père, en particulier, rencontrer l'enseignant équivaut à reconstituer, au niveau scolaire, un schéma de relations de dominant à dominé qu'il a connu dans son pays anciennement sous tutelle française.

Ce phénomène génère au niveau des enfants des perturbations qu'ils manifestent sous forme d'agressivité et d'incivilité. Aussi, convient-il de dédramatiser la situation en valorisant l'image du père, l'histoire de son pays, sa culture et la langue d'origine.

Il en résulte assez fréquemment des retombées bénéfiques sur le comportement, en milieu scolaire, des élèves nord-africains et ce à la grande satisfaction des enseignants.
Relais et médiations sont, ainsi indispensables en cas d'orientation afin d'éclairer les parents sur ce point de difficulté très net.
Pour les jeunes maghrébins, une formation professionnelle débouchant sur un travail manuel est un échec qui n'est pas sans leur rappeler celui de leurs pères ayant toujours effectué des tâches dévalorisantes.
L'apprentissage dans la convivialité surtout pourrait compenser les fortes contraintes qu'implique un système scolaire prônant des valeurs aux antipodes de celles de leur propre culture. Parfois, la réaction malencontreuse d'un professeur peut être ressentie comme un acte raciste entraînant par là-même, un découragement de l'élève. Bien que les parents n'admettent pas, en principe, les comportements tapageurs de leurs enfants en milieu scolaire, il n'en demeure pas moins qu'ils les protègent, le cas échéant, solidarité de contrainte oblige.

Les représentations de l'école chez les filles

Encouragées par des valeurs telles que l'individualisme et l'épanouissement de soi que leur suggèrent l'environnement scolaire et les mass-media dont la télévision (celle-ci étant diabolisée par les parents), les filles cherchent à sortir de leur enfermement du giron familial et à s'émanciper.
Le seul moyen d'y parvenir est la réussite scolaire, conçue par certaines comme étant une véritable issue de secours. Ce faisant, elles sont amenées à se dissimuler de leurs parents, développant ainsi une certaine duplicité dans leur comportement au sein de la famille, différent de celui qui est le leur à l'extérieur.
Mais de nos jours, les choses évoluant, il se trouve des familles maghrébines pour considérer désormais la réussite sociale des filles comme étant celle de tout le groupe familial.

L'alphabétisation des parents

C'est là un processus tout à fait indispensable concernant les parents d'élèves non scolarisés antérieurement ; y contribuer, comme le font certaines associations, permet de décrisper les relations famille-école.
En effet, un parent alphabétisé est du même coup valorisé aux yeux de ses propres enfants et des autres partenaires éducatifs. Cela pourrait faciliter l'intégration, à son milieu d'accueil, de l'ensemble de la famille tout en conscientisant les parents quant aux bienfaits que peuvent retirer leurs enfants d'une scolarité sereinement assurée.

REPONSES AUX QUESTIONS DE LA SALLE

Le rapport des Maghrébins au savoir

Au Maghreb, on est dans le cadre de sociétés orales traditionnelles et le rapport au savoir n'y est nullement vécu dans la douleur, contrairement à ce que peut suggérer la question posée, à ce sujet, par une assistante sociale scolaire.

Ainsi, le savoir se transmet-il dans la convivialité par le biais de l'apprentissage collectif.
Il existe une chaîne inter-générationnelle de transmission du savoir qui s'opère dans la vie de la société, entre autres, sous forme de contes et de proverbes. Ces derniers revêtent une importance particulière aux yeux de ces populations.
Dans le contexte migratoire, le conflit surgit de la confrontation entre deux systèmes dont les valeurs et les conceptions sont aux antipodes les unes des autres. Alors que l'apprentissage de l'écrit, en société d'accueil, urbaine et industrialisée, est surtout une question de gestion rigoureuse de l'espace et du temps, de la production et de l'effort rationalisés, en société rurale (dont sont originaires un grand nombre d'immigrés maghrébins), l'organisation du temps est plutôt cyclique et non linéaire. Cela implique beaucoup moins de contraintes spatio-temporelles.

Concrètement, l'élève maghrébin se doit de faire face à des mutations telles que repenser son rythme de travail, réorganiser son temps et son espace et se conformer à la hiérarchisation des rapports dans une société nouvelle pour lui et pour les siens.
Il est tenu de s'adapter rapidement à un système scolaire dispensateur de culture écrite et savante en opposition avec celui de ses parents dont la culture est essentiellement populaire et orale.
Ces derniers ignorant la langue et la culture arabes, sous leur forme littérale, n'ont pu, en fait, transmettre à leurs enfants qu'un outil verbal relativement défectueux ; d'où toute la difficulté de ceux-ci à acquérir une deuxième langue, celle des apprentissages scolaires en France.

Les valeurs inspirées par l'école, les mass-média (dont la télévision) ainsi que la société environnante destructurent peu à peu la famille maghrébine traditionnelle en ce sens que le plus âgé, en l'occurrence le père, n'est plus ce qu'il était, à savoir : censé détenir plus de savoir et donc plus digne de respect.
Le processus inverse prévalant en Occident entraîne, à la longue, un infériorisation des parents, perdant par là- même toute légitimité sociale.

Dans un tel contexte, l'échec scolaire, culpabilisant pour tous, est mal vécu par la famille ; d'où un ensemble de remises en cause douloureuses générant une dépersonnalisation culturelle.

Les filles, quant à elles, souffrent intérieurement des valeurs patriarcales, tandis que les garçons se disent victimes de discriminations à l'extérieur. Conscients de leur vulnérabilité, ces derniers en conçoivent une impulsivité à fleur de peau susceptible de dégénérer en violence.

Le rapport des filles au savoir en immigration

L'explication culturaliste créditant l'idée que les filles maghrébines réussissent mieux scolairement afin de sortir de l'enfermement, n'est, en réalité, qu'un facteur parmi d'autres. Le recours au mensonge par 90 % de ces filles en vue d'échapper à l'espace familial, constitue pour elles un système de défense qui n'est pas sans rappeler les ruses de Djeha, personnage légendaire arabe, tournant en dérision les puissants.
Tout transfert de lycée, impliquant une délocalisation pour une fille, peut donner lieu à des conflits au sein de la famille ; on craint, en effet, que l'éloignement de la lycéenne de son domicile, échappant ainsi à tout contrôle, ne soit, pour elle, l'occasion de fuir les valeurs familiales.

Le concept d'honneur chez les Arabes

C'est là quelque chose de redoutable pour un enseignant français ayant affaire à des élèves d'origine arabe.
Le rapport d'enseignant à enseigné, s'il n'est pas convivial, est perçu comme étant celui, infériorisant, de dominant à dominé. Il peut en résulter un rejet avec au bout du compte le découragement des deux partenaires éducatifs et l'échec scolaire.
Une institutrice dans le XVIIIe arrondissement de Paris se demande si pour y remédier on n'aurait pas intérêt à agir sur l'imaginaire de ces élèves nourri de contes et de légendes arabes aux héros desquels ils ont trop tendance à s'identifier spontanément. L'idée serait donc de soumettre à leur réflexion, aussi bien à l'école qu'à la maison, des récits dépourvus d'héroïsme.
Pour ce faire, il y a lieu de promouvoir le dialogue famille/école et repenser les rapports enseignants/élèves. Concernant le premier point évoqué, il faudrait multiplier les rencontres avec les parents non pour les juger mais pour les tenir informés tout en leur attribuant ce qui leur fait défaut et dont ils souffrent à savoir une certaine reconnaissance et légitimité sociale.

L'Islam et l'intégration

D'aucuns se posent la question de savoir si l'Islam ne serait pas incompatible avec une intégration à la républicaine. Y répondre par l'affirmative serait absurde car il n'est pas concevable de parler de l'existence, en France, de communautés chrétienne et juive tout en déniant aux musulmans le droit à la pratique et à l'expression de leur religion. En fait, tout dépend de quel Islam il s'agit et de quelle manière les musulmans vont prendre en charge leurs pratiques religieuses ?

Contrairement aux pays anglo-saxons où l'intégration communautaire est admise sans problème, la France quant à elle ne reconnaît d'intégration qu'individuelle.
C'est ainsi que la double allégeance est décriée, sur l'échiquier politique, tant par l'extrême droite que par des progressistes. Dans ce même ordre d'idée, ont été interpellés, à l'occasion d'un " dossier de l 'écran ", Messieurs Zehraoui et Salem Kacet (ce dernier étant cardiologue, chef de clinique et marié à une française), par Monsieur Le Fallou, maître à penser du parti lepéniste.Tous les deux ont réagi en disant qu'on ne peut être un bon citoyen tout en faisant table rase des siens, de ses origines et de sa mémoire.

Par ailleurs, lors d'un sondage paru dans le Nouvel Observateur, la majorité des Musulmans en France, y compris le recteur de la Mosquée de Paris, ont affirmé ne voir aucune incompatibilité entre l'islam et l'intégration au modèle républicain à condition, toutefois, que l'on ne fasse pas l'amalgame entre l'identité nationale au sens juridique et l'identité culturelle.

Après tout, il existe bien des Bretons, des Occitans et des Corses qui sont des citoyens français à part entière. Cela n'est pas souvent le cas hélas, de bon nombre de Maghrébins de nationalité française qui ne sont pas toujours perçus par l'opinion comme tels.

Une certaine attitude rigide à l'égard de l'islam en France pourrait inciter des jeunes, en situation d'échec scolaire, à grossir le rang des intégristes, rejetant tant l'identité des parents que celle du pays d'accueil pour se réfugier dans la Transcendance. Or l'affiliation de ces jeunes à l'islam fondamentaliste risque d'en faire des jouets politiques entre les mains de gens peu recommandables avec toutes les conséquences fâcheuses que l'on peut imaginer.

En définitive, un certain islam modéré s'accommode fort bien des lois républicaines ; encore faut-il que le citoyen se prononce clairement quant au type de société qu'il préfère.

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

M. Khallil L'intégration des Maghrébins en France P.U.F., 1991.
sous la direction de Angels Roque Les cultures du Maghreb L'Harmattan, 1996.

S. Blancot L'islam de la diaspora Bayard, 1997.

M. Tribalat Faire France: une enquête sur les immigrés et leurs enfants La Découverte, Paris, 1995.

S. Boulot et Boyson- Fradet Les immigrés et l'école, une course d'obstacles L'Harmattan – C.I.E.M.I., Paris, 1988.

F. Dubet Ecole, famille, le malentendu Textuel, 1997.

B. Charlot, E. Bautier et J. Y. Rochex Ecole et savoir dans les banlieues… et ailleurs A. Colin, 1997.

F. Aubert, M. Tripier, F. Vourc'h Jeunes issus de l'immigration, de l'école à l'emploi C.I.E.M.I. – L'Harmattan, 1997.

M..Hassini L'école : une chance pour les filles de parents maghrébins C.I.E.M.I. – L'Harmattan, 1997.

J**.L. Auduc** Enseigner en banlieue Hachette, 1996.

L'école de tous les élèves pour une politique scolaire de l'intégration des jeunes d'origine étrangère, langage et socialisation **C.R.D.P.** – Amiens, Corps-Puce-Licorne, 1993.

R. Schor Histoire de l'immigration en France A. Colin, 1996.

A. Zehraoui Les Travailleurs algériens en France étude sociologique de quelques aspects de la vie familialMaspero1976, 262p.

A Zehraoui Le Retour : mythe ou réalité " , in Maghrébins en France, émigrés ou immigrés, C.N.R.S., 1983, p, 228-245

A Zehraoui .Catégories scientifiques et catégories du sens commun in revue : Migrations Société, n°21 (mai-juin 1992) CIEMI- L'Harmattan